Première étape validée !

Par **Vitamine**, le **18/06/2015** à **14:00**

Salut tout le monde,

Ça fait un moment que je n'ai pas posté sur le forum, mais je suis venue lire les sujets des uns et des autres quand j'en ai eu besoin et cela a souvent répondu à mes questions.

Je viens aujourd'hui pour partager ma joie.
Aux écrits de première année de Capacité, j'ai eu 12,5/20.
Me reste à passer les oraux mardi et mercredi.
C'est un premier résultat encourageant qui me laisse penser que je vais réussir mon parcours si tant est - comme je l'espère - que l'étudiant en droit se bonifie avec l'expérience et des méthodes de travail bien rodées.

Merci encore à vous d'être là,ça aide.
A bientôt
Vitamine

Par **Fax**, le **18/06/2015** à **15:11**

Félicitations Vitamine et bon courage pour les épreuves qu'il vous reste :)

Par **Vitamine**, le **18/06/2015** à **15:28**

Merci Fax :D

Par **Shika**, le **18/06/2015** à **21:44**

Bravo! Etant moi même en capacité mais de deuxième année je comprend tout à fait la joie que vous pouvez ressentir après cette première année qui n'a pas dû être des plus simple mais qui est tellement enrichissante. En espérant que vos oraux se déroulent bien et que vous puissiez décrocher ce précieux sésame.

Par **Vitamine**, le **18/06/2015** à **23:27**

Merci Shika,

En effet, cette première session a été un peu éprouvante parce que reprendre des études (universitaires de surcroît) après avoir passé les vingt dernières années à travailler n'a pas été sans peine. Mais, certes oui, c'était très enrichissant et même exaltant par moments.
Je continue de réviser pour les oraux et viens de découvrir des QCM sur le site que je vais utiliser pour faire un petit contrôle de mes connaissances avant les oraux.
Je vous félicite aussi pour la réussite de la première Capa. Vous en êtes où dans le parcours de la seconde ?
Ici, à Bordeaux, les secondes années passent les écrits en janvier. Et vous ?

Par **Shika**, le **19/06/2015** à **10:34**

Bonjour Vitamine,

Ici à Lille la première comme la deuxième année les examens écrits se font fin mai et les oraux milieu juin. J'ai donc donc déjà passé les deux (13.5 de moyenne pour les écrits) et maintenant j'attends les résultats de mes oraux qui devrait arriver la semaine prochaine.

Par **Vitamine**, le **20/06/2015** à **08:51**

Bonjour Shika,

Bravo pour le 13,5 aux écrits ! Je vous souhaite d'avoir une bonne note aussi pour les oraux.
On se tient au courant pour la suite, ok ?
Bonne journée :)

Par **Shika**, le **20/06/2015** à **09:08**

Bonjour Vitamine,

Merci beaucoup :)
Oui sans problème, et bon courage pour vos oraux, surtout ne lâchez rien.
Bonne journée

Par **Vitamine**, le **23/06/2015** à **21:45**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour tout le monde, Fax et Shika,

J'ai passé le premier oral (droit commercial) ce matin et je pense que ça s'est bien passé :
J'ai eu quelques infos supplémentaires sur mes notes à l'écrit (que je reçois au compte-gouttes, c'est bizarre, mais je suis patiente):
- droit privé (commercial et civil) : 17/20 ;
- droit public (constitutionnel et administratif) : 08/20.

Je pensais avoir au moins acquis la moyenne en droit public, mais non... Du coup, je stresse pour demain. J'aurai aussi un oral de droit civil, mais je suis plus sereine pour celui-ci, vu ma note, ça devrait aller comme en commercial de ce matin.

Voili...pour aujourd'hui.

Par **Fax**, le **23/06/2015** à **22:00**

Bravo pour l'écrit de civil et pour le public rien de grave un 8 c'est presque la moyenne
Bon courage pour ce qu'il vous reste :)

Par **Vitamine**, le **24/06/2015** à **03:29**

Merci Fax :D
Voyez l'heure de mon message. Impossible de dormir... Hier soir, nuit blanche. Cet après-midi, j'ai réussi à dormir trois heures. Je me prépare vers 6h, pour être à la fac vers 7h45. Aïe aïe, je vais avoir une tête à faire peur :/

Nb : Euh... en relisant ce message, me suis rendue compte des fautes monstrueuses de cette nuit. J'ai corrigé, hein, faites comme si vous n'aviez rien vu [smile28]

Par **Fax**, le **24/06/2015** à **07:07**

Le maquillage peut faire dans cette hypothèse des miracles [smile4]

Courage Vitamine, c'est la dernière ligne droite, après fiesta [smile36]

Par **Yn**, le **24/06/2015** à **09:31**

[citation]l'étudiant en droit se bonifie avec l'expérience et des méthodes de travail bien

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

rodées[/citation]
Je le répète tout le temps, il n'y a que ça à faire, travailler, ficher, [s]rédiger[/s], encore, encore et encore. Plus on en fait, plus le droit devient agréable et invite à approfondir les thématiques.

Les choses devraient bien se passer si tu poursuis dans cette voie. Bon courage pour la suite.

Par **Tyss**, le **24/06/2015** à **15:00**

Yn (rédacteur),

Auriez-vous des conseils à me donner ? En sachant que j'envisage de m'inscrire, à Paris II, en première année de Capacité en Droit.

Merci d'avance.

Par **Vitamine**, le **24/06/2015** à **18:44**

Fax, Yn,

Je vous remercie.
Les nouvelles sont bonnes !

Un petit mot d'abord sur le maquillage, Fax. Même si, dans l'absolu et au quotidien, je partage votre avis sur la méthode du camouflage, je dois avouer que pour ces deux jours d'oraux je n'ai pas OSE me maquiller, et ce, pour deux raisons :
1) trop la trouille de céder aux nerfs et de verser quelques larmes (avant ou pendant) et de savoir que je me serais fait ainsi deux beaux yeux de panda [smile4];
2) ces jours-ci à Bordeaux il fait un temps superbe et très chaud et le mascara qui chauffe fait parfois piquer les yeux, alors en étourdie accomplie que je suis j'aurais pu me frotter les yeux pour me soulager et me faire... deux beaux yeux de panda bis [smile4][smile4].
Donc, du maquillage ? Que nenni !

Yn,
Je suis tout à fait d'accord avec la ligne :
[citation]il n'y a que ça à faire, travailler, ficher, rédiger, encore, encore et encore. Plus on en fait, plus le droit devient agréable et invite à approfondir les thématiques. [/citation]

Mais alors... je suis mille fois d'accord même.
Et d'ailleurs, c'est la méthode que j'ai appliqué sauf pour les fiches parce que j'ai une difficulté que je dois absolument corriger pour la rentrée prochaine.
Je suis une perfectionniste qui pense que "le diable se cache dans les détails". Ici, le diable, c'est l'élément discret dans ma prise de notes qui ne serait pas suffisamment travaillé et qui à défaut me ferait tenir un raisonnement juridique **bâclé**... Voyez jusqu'où va mon exigence : si ce n'est pas quasi-parfait, alors cela me semble bâclé.
Autant vous dire que le 08/20 n'est pas sans raison. Et que le 17/20 a ses raisons.
J'ai passé beaucoup trop de temps sur les choses les plus fines de nos cours de droit privé et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

cela m'a fait perdre un temps précieux pour l'assimilation du droit public.

Quand je tentais de ficher les cours, je me rendais compte qu'en réalité je reproduisais la quasi-intégralité du cours. Quel intérêt alors d'écrire en minuscule sur mes fiches A5 ce que j'avais déjà réécrit de mes prises de notes manuelles en cours dactylographiés, structurés et agrémentés de mes recherches perso (jurisprudence et doctrine)?

A présent, je pense faire des fiches avec la structure des cours (titres, sections, chapitres, paragraphes), comme le squelette si je puis dire, et apprendre ça par cœur absolument.
Ensuite, refaire des fiches avec ce squelette et agrémenter avec pour chaque 2 ou 3 phrases maxi. Et me servir de ça comme truc mémo-technique pour structurer ma pensée.
Ensuite, rédiger, rédiger, rédiger encore, parce que c'est ce que j'ai fait systématiquement et il en est resté pas mal de choses (au final) en mémoire.

Mais aussi, j'ajouterai une chose qui fait toujours ses preuves : l'écoute réellement attentive en cours.
Nous avons fait un TD sur l'écoute attentive. La chargée de TD nous lisait un texte d'une trentaine de lignes une fois. Il fallait ensuite en redire ce que l'on avait retenu.
Deux étudiants suivait le texte sur un projecteur pour valider chaque détail (ahhh les détails...) repris ou omis. L'un sur la forme du texte, l'autre sur le fond.
la chargée de TD questionnait ensuite sur le texte pour vérifier s'il n'y avait pas d'interprétation personnelle.

J'ai été la seule (sur dix étudiants) capable de redire le texte dans sa quasi-intégralité, détails fidèles et sans interprétation.

Tout le monde, chargée de TD y compris, était "scotché".
Tout le monde m'a demandé " Mais c'est quoi ton truc ?"
Mon truc, c'est d'être particulièrement attentive. C'est d'être là, pendant ce temps-là, réellement à l'écoute de ce qui se dit et de ne pas autoriser mon esprit à vagabonder.
Je peux vous dire que les cours du soir sont éprouvants et que la dernière heure (19h30/20h30) est parfois difficile. On a faim, on est fatigué de sa journée et on a un peu hâte de rentrer chez soi. Surtout, quand, comme je l'ai fait, on a passé la journée en grande partie à la B.U et en TD.

Mais,je n'ai jamais baissé les bras et cédé à l'automatisme de prendre des notes sans écouter sérieusement. Eh bien, en oral de droit commercial, j'ai été interrogée sur le tribunal de commerce. Le seul élément de cours que je n'ai pas révisé ! Parce que cela faisait l'objet d'un tout petit morceau(environ trente minutes de cours sur 40 heures). Il y avait tant d'autres choses que j'avais rédigé à maintes reprises et qui me semblaient tellement plus essentielles (le fonds, le bail, etc.).
J'ai fait tout mon oral à l'appui de ma mémoire. Il y avait eu en cours un petit moment (cinq minutes) de débat sur la pertinence ou pas d'introduire l'échevinage au tribunal de commerce. Le fait de l'aborder a eu son impact.
Je sais que ma note sera tout à fait correcte, voire même pas mal du tout, grâce à ma mémoire parce que j'ai tenté tout le temps de fixer mon attention sur le cours.

Enfin, ce matin, pour le droit civil (juridictions civiles) ça a roulé tout seul. La prof était très satisfaite, donc moi aussi [smile3].
En droit public, je pense que je vais relever ma note parce que j'étais méthodique et centrée. Ils m'ont dit que ce que j'avais exposé était correct, j'ai plutôt répondu convenablement à leurs

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

questions par ailleurs sauf une erreur d'importance. Mais cela a été l'occasion de discuter autour de la question et je ne me suis pas démontée. J'ai juste dit que visiblement j'avais mal compris ce point (responsabilité politique du président des EU) et que je corrigerai cela.

Résultats des oraux vendredi normalement.
Là, je me sens soulagée, heureuse et fière.
Ben... ça fait du bien [smile36]
La fiesta, c'est pour vendredi soir entre amis !

Par **Shika**, le **25/06/2015** à **22:54**

Bonsoir tout le monde,

Je vais commencer par vous dire bravo d'avance pour ces oraux car je n'ai aucun doute que vous ailliez réussi ceux-ci.
Profitez bien de cette fête grandement méritée. Je vais faire pareil car je viens de recevoir mes résultats et j'ai décroché cette capacité dont je ne suis pas peu fier !
Surtout continuez comme ça, et si jamais vous avez des questions n'hésitez pas à m'envoyer un message directement.

Par **Vitamine**, le **25/06/2015** à **23:29**

BRAVO !
Ok pour rester en contact !
A la rentrée, licence alors ?

Par **Vitamine**, le **26/06/2015** à **15:45**

Salut tout le monde,

Oh yeah ! Les notes d'oral viennent de tomber.
Droit public : 17 !

Là, franchement, je suis trop contente d'avoir si bien réussi après le 08 de l'écrit.

droit commercial : 13
droit civil : 17

Et voilà, première année de Capacité validée !!

Par **Fax**, le **26/06/2015** à **15:51**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Félicitations :)

Par **Vitamine**, le **26/06/2015** à **16:06**

Merci :D

Par **Shika**, le **26/06/2015** à **16:24**

Félicitations ! :D
Oui je compte aller en première année de licence à la rentrée.

Par **Vitamine**, le **26/06/2015** à **16:50**

Merci :D
Je vous souhaite de faire une super rentrée.
A bientôt

Par **Tyss**, le **26/06/2015** à **18:46**

Félicitation !

Par **Vitamine**, le **27/06/2015** à **10:24**

Merci :D

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés